

# International Review of Community Development Revue internationale d'action communautaire



## Quand les chercheurs s'en mêlent... When researchers get involved... Cuando los investigadores se entrometen

Marie-Louise Carels and Gentile Manni

Number 5 (45), Spring 1981

La recherche-action : enjeux et pratiques

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1034889ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1034889ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (print)

2369-6400 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Carels, M.-L. & Manni, G. (1981). Quand les chercheurs s'en mêlent...  
*International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (5), 153–159. <https://doi.org/10.7202/1034889ar>

Article abstract

This article examines an example of R-A concerning child care which involved various institutional partners: government, academia, the Socialist Women's Movement, researchers, and community organizers.

The interaction between these groups is analysed in relation to the projects proposal for a network of day-care centers.

What should be the role of researchers in such a project: consultant, participant or organizer?

# Quand les chercheurs s'en mêlent...

M.-L. Carels, G. Manni

## Comment on en est arrivé à la recherche-action

Notre travail au Laboratoire de pédagogie expérimentale (université de Liège) a commencé en 1970 dans le cadre de la recherche Van Leer, une recherche commanditée sur la compensation des handicaps socio-culturels. Plus précisément nous avons travaillé dans les classes préguardiennes de la ville de Liège qui accueilleront les enfants de 2 à 3 ans en majorité des enfants de milieu défavorisé. Psychologue et pédagogue de fraîche date, n'ayant jamais mis les pieds dans une préguardienne et ne trouvant pas de littérature sur ce sujet, nous avons décidé d'y aller voir. Non sans a priori : nous étions certaines qu'il y aurait une (bonne) action à mener.

Mais nous voulions observer avant de modifier la situation. L'éthologie vers laquelle nous nous sommes tournées vu l'âge des enfants (importance des comportements non verbaux) nous a renforcées dans cette position. Après l'observation d'une classe, « atterrées » par les résultats, que l'on interprétait d'un point de vue personnel ou par rapport à ce que la littérature psychologique décrivait de l'enfant de cet âge, nous avons voulu valider nos observations en prenant un échantillonnage représentatif des préguardiennes. C'est ainsi que nous avons fait des observations systématiques dans toutes les classes préguardiennes de la ville. En tant que chercheurs faisant une observation non participante, nous avons été témoins de la vie quotidienne des enfants et des adultes et perçus comme tels par les

institutrices et les puéricultrices. Et pourtant c'est pour discuter de problèmes pédagogiques (objectifs, méthodes...) que nous les avons réunies : nous jugeons sévèrement la vie que menaient les enfants dans ces classes. Mais les réunions, surtout avec les puéricultrices, ont fait surgir les conditions de travail des adultes et les contradictions autour de l'accueil de la petite enfance. Une réflexion d'une puéricultrice nous a vraiment éclairées : « Vous savez, quand on voit tous nos problèmes, la psychologie elle est bien loin derrière ». À partir de là, il est devenu évident pour nous que nous ne pouvions pas traiter des problèmes de pédagogie, de psychologie de l'enfant, sans tenir compte des données institutionnelles de l'accueil de la petite enfance (histoire des institutions, statut de la femme, du travail de la femme, rivalité entre institutions, entre les pouvoirs organisateurs, enjeu de la petite enfance...) et du statut professionnel de travail du personnel.

Nos questions ne se posaient plus uniquement à partir des théories du développement ou de choix méthodologiques ou à partir de nos questions à nous, chercheurs, mais nous voulions partir des problèmes vécus dans les institutions et des questions que se posaient par rapport à la petite enfance des gens de la base ouvrière. À ce moment, (1975 : fin de la recherche Van Leer) nous avons l'occasion dans le cadre de l'Année internationale de la femme d'obtenir un contrat (un temps plein chercheur) du ministère de la Culture pour une collaboration Université-mouvements féminins d'éducation permanente

sur le thème de la petite enfance. Le travail s'amorce avec les deux mouvements Vie féminine et Femmes prévoyantes socialistes, liés aux deux principales forces politiques belges (le courant social-chrétien et le social-démocrate). Après un an tout contact s'estompéra avec Vie féminine, resteront en présence durant 3 ans (avec un contrat renouvelé année par année) les Femmes prévoyantes socialistes et le Laboratoire de pédagogie expérimentale.

Nous développerons donc ici dans le détail le travail avec les F.P.S.<sup>1</sup>. Nous commencerons par décrire les caractéristiques des institutions et des personnes en présence car elles se sont révélées significatives en cours de travail.

### Caractéristiques des partenaires

#### *Femmes prévoyantes socialistes*

Cette organisation créée dans les années vingt, est liée au mouvement mutualiste socialiste et en partie subsidiée par lui. C'était à l'origine un organe de solidarité avec comme objectif le mieux être des familles ouvrières (colonies de vacances pour enfants, cours d'éducation ménagère, planning familial, quelques actions et prises de position courageuses en matière d'avortement). Un mouvement populaire mais aussi un groupe de pression dans la vie politique belge et aussi sur le parti politique auquel il est lié notamment en matière de promotion de la famille. Le mouvement revendique entre autres le travail féminin et la crèche, institution collective publique gratuite (se référant à la bataille pour la scolarité gratuite publique...) La Fédération des femmes prévoyantes socialistes est structurée en trois niveaux largement autonomes : national, régional, local.

À l'occasion d'une nouvelle législation du ministère de la Culture en faveur de la promotion socio-culturelle des travailleurs<sup>2</sup>, le mouvement s'arme d'un secteur d'animation socio-culturelle. Cette animation se fixe comme objectif : la prise de pouvoir de chacun sur sa propre vie et le partage de ce pouvoir dans des décisions collectives.

Le mouvement engage principalement des assistants sociaux pour assumer le travail d'animation et fait appel pour des tâches précises, des contenus limités à des « experts » (psychologue, sociologue, médecin, juriste...).

Leur support de diffusion est en partie l'écrit mais aussi l'audiovisuel, les spectacles...

#### *L'Université*

Institution dotée encore d'un certain prestige centrée sur la production de savoir et qui s'en adjuge le monopole, institution aussi de formation d'une élite d'origine bourgeoise ou petite-bourgeoise, l'Université revendique l'objectivité, la neutralité scientifique de ses productions. La diffusion des connaissances a comme support privilégié l'écrit, souvent dans des revues confidentielles, quelques communications (écrit-parlé) s'adressant à des pairs, rarement au grand public. Le rapport au politique n'est pas explicite, nous sommes dans une université d'État, pluraliste. Certains professeurs ont des liens privilégiés avec l'un ou l'autre parti politique traditionnel.

#### *Le Laboratoire de pédagogie expérimentale*

C'est un service en extension, dont les travaux sont commandités par divers ministères et fonds de recherche. Ce sont des contrats à durée limitée, la survie du laboratoire est liée à l'efficacité des actions (recyclage d'enseignants, évaluations...) et aux productions scientifiques écrites.

Les travaux menés sont très variés quant aux niveaux d'enseignement visés (de la petite enfance à la formation universitaire), au mode de travail (de la recherche fondamentale à la recherche-action) et aux contenus. L'approche institutionnelle n'est pas le souci principal d'un laboratoire de pédagogie expérimentale.

#### *Les personnes*

— Deux *animateurs* militants dans leur organisation c'est-à-dire des personnes rémunérées par les Femmes prévoyantes socialistes pour effectuer un travail d'animation ; mais la quantité de travail à fournir et l'engagement militant les amènent à des prestations horaires qui absorbent leurs soirées, leurs week-ends et leurs vacances, l'objet du contrat (qui leur est imposé) vient s'ajouter à leurs multiples activités (formation d'animateurs, ateliers pour enfants, spectacles, travail politique...)

Après un an, un temps leur est officiellement accordé par l'organisation pour le travail « petite enfance », mais les autres activités demeurent. En outre, au même moment, ils deviennent responsables de la gestion quotidienne du service animation liégeois. Dans leur travail, ils dépendent à la fois de la Fédération régionale et du secrétariat national dont ils doivent attendre le feu vert pour toute décision (ni contrôle politique, ni contrôle budgétaire) et auxquels ils doivent rapport d'activités et emploi du temps.

— Deux chercheuses désireuses à la fois de travailler avec la « base » et de rencontrer directement les relais politiques pour intégrer le problème de la petite enfance dans un contexte social. Le contrat vient donc rencontrer la demande des chercheuses.

En outre, les chercheuses tout en n'étant pas engagées dans le mouvement Femmes prévoyantes socialistes ni dans le parti socialiste, partagent les options déclarées du mouvement en matière de travail de la femme et d'accueil de la petite enfance. Employées à mi-temps, les chercheuses peuvent consacrer une grande partie de leur temps de travail au contrat<sup>3</sup> et disposent vis-à-vis de leur patron d'une grande autonomie dans la gestion et l'organisation du travail.

Sans oublier le commanditaire : *le ministère de la Culture*.

En Belgique, la réforme des institutions en cours rendra légalement responsables de la politique de la petite enfance, les communautés culturelles (francophone et néerlandophone). « Elles donnent à chaque communauté la compétence pour légiférer en matière de soins de santé, d'assistance matérielle, sociale, psychologique, morale et éducative et en matière de protection de la jeunesse »<sup>4</sup>. Aussi le ministère favorise en les subsidiant (faiblement) des actions dans ces domaines<sup>4</sup>.

Par ailleurs grâce au décret de 1976<sup>4</sup> les mouvements volontaires sont encouragés dans leur action de formation et de promotion socio-culturelle des travailleurs. C'est dans ce contexte politique que le contrat Université-Mouvements féminins d'éducation permanente prend cours.

L'interlocuteur des divers partenaires au ministère est « un fonctionnaire [...] certainement convaincu de l'importance de la recherche scientifique qui connaît bien les principaux problèmes théoriques et méthodologiques, s'intéresse aux travaux

des scientifiques et en fait la critique, jouant un rôle actif en faveur de la promotion de la recherche<sup>5</sup>. »

Il appartient au service de formation des cadres. Selon lui, l'enjeu du contrat serait d'explorer les modalités de la collaboration et le rôle de l'Université consisterait à apporter des informations, aider à recueillir et à traiter l'information, aider à évaluer des actions.

## Démarche

Alors que la collaboration était posée comme point de départ, elle est apparue comme élément à construire et le travail en commun ne fut pas sans problème.

Lors de la négociation du contrat, le secrétariat national des Femmes prévoyantes socialistes manifesta sa réticence— voire son opposition — à une collaboration qu'il n'a pas demandée. Mais devant la situation de fait, des objectifs larges sont négociés entre les instances de décision du mouvement et les chercheurs : contribuer à la création de crèches de type nouveau et revaloriser l'image de la crèche. S'appuyant sur un travail en cours de part et d'autre, ces objectifs étaient définis par rapport à un besoin social et dans un contexte politique déterminé. Pour le secrétariat national des Femmes prévoyantes socialistes, l'accent devait être mis sur la sensibilisation des mandataires politiques du P.S. aux problèmes des parents, des femmes et des enfants. Pour le secteur animation, c'est un terrain d'action culturelle engagée : prise en charge par les citoyens eux-mêmes des problèmes les concernant.

Des objectifs plus spécifiques en matière de crèche (conception architecturale, fonctionnement de l'institution du travail d'équipe, relation entre enfants...) seront définis collectivement avec les gens concernés (personnel de crèche, parents, communauté locale sur les divers terrains d'action).

Ancrées dans la réalité quotidienne, toutes les données du débat s'inscrivent dans un projet de crèche alternatif.

Plusieurs terrains d'action ont coexisté :

## Un projet de crèche à Oupeye

Expérience d'organisation communautaire à propos de la garde de jeunes enfants, avec comme

objectif : participation de la population et de toutes les tendances politiques, aux niveaux de la décision, de la réalisation et du fonctionnement d'une ou de plusieurs structures d'accueil pour la petite enfance.

— *Démarche* : En 1975, la fédération liégeoise des Femmes prévoyantes socialistes charge deux assistants sociaux en stage de procéder à une recherche pour connaître la quantité et la qualité des besoins de garde d'enfants et, si le besoin se révélait existant, rechercher *avec la population* une solution répondant à ses besoins.

Ce travail s'est concrétisé à Oupeye où le collègue Echevinat marque son accord pour que la recherche soit faite par le mouvement Femmes prévoyantes socialistes et également pour donner une suite à ce travail. Les assistants sociaux mènent alors une enquête sur le terrain (étude de la situation en matière de garde : souhaits) et une étude démographique. Ils montrent qu'il n'existe qu'une douzaine de gardiennes privées pour 234 enfants de moins de 3 ans (fin 1975) et que cette population ne fait qu'augmenter. Ainsi, Oupeye une petite commune, qui mène une politique de logement social, se trouve confrontée au problème de la garde des enfants en bas âge (population jeune, haut taux de natalité).

Après rapport de l'enquête aux habitants d'Oupeye, un groupe de travail ouvert à tous s'est constitué, mais ce sont principalement des membres de l'administration communale, des mandataires communaux et des représentants des diverses organisations locales intéressées qui sont présents. À partir de ce moment, interviennent les deux chercheurs du Laboratoire de pédagogie expérimentale de l'Université de Liège.

#### — Activités menées avec le groupe

##### *Première étape : choisir une solution d'accueil*

- \* Prise d'informations sur les différentes possibilités de garde, leur législation... et leur coût.
- \* Rencontres avec des gens travaillant en crèche.
- \* Visites de crèches, de services de gardiennes encadrées.

Ce travail permet au groupe de découvrir les différentes formules de garde (grosse crèche, petite crèche, service de gardiennes...) et d'acquiescer un

point de vue critique sur le sujet. Le groupe opte alors pour une petite crèche encadrant un service de gardiennes, solution qui satisfait non seulement les désirs d'un lieu d'accueil de qualité, mais aussi les différentes options des tendances politiques en présence. En outre, cette option obéit au principe de réalité : il y a des gardiennes à Oupeye et il faut laisser le choix aux parents. La proposition du groupe est adoptée par les autorités communales.

En 1976, une commission du groupe élabore les statuts de l'A.S.B.L. ; seront représentés dans l'A.S.B.L., des membres de l'administration communale, des mandataires communaux, des membres des organisations Femmes prévoyantes socialistes, Vie féminine, Ligue des familles, des membres du personnel du futur service.

Une autre commission s'intéressant à l'architecture, après avoir fait des projets de plan, en discute avec un architecte. Celui-ci est intéressé par les problèmes de crèche et impliqué par ailleurs dans un projet de rénovation urbaine avec participation de la population. Cet architecte est alors adopté pour la suite du travail.

##### *Deuxième étape : définir un projet de crèche*

En mai 1977, est organisée une journée avec large invitation à la population mais aussi à des travailleurs de crèches, à des membres d'autres administrations communales de la région liégeoise, à des parents d'enfants en crèche, sur le thème « Construire la crèche avec vous ». Les débats menés durant cette journée sont synthétisés en un document de travail qui permettra à l'architecte d'élaborer un avant-projet où seront pris en considération non seulement les données techniques de la réalisation d'une crèche mais l'expérience, les critiques et les souhaits d'une population motivée pour la réalisation d'une crèche d'un type nouveau.

Après plusieurs réunions où le groupe de travail (élargi) s'est prononcé pour un terrain, où il a précisé certains éléments pour l'architecte, celui-ci présente alors au groupe deux esquisses et expose les éléments permettant de lire ces plans. Chacun en reçoit copie. Une semaine plus tard, les esquisses sont analysées et critiquées. À partir de ces réactions, l'architecte élabore une troisième esquisse sur laquelle le groupe s'est mis d'accord et qui servira pour la construction d'un avant-projet soumis au ministère de la Santé.

## Discussion

La démarche de création d'une crèche adoptée à Oupeye est différente de la démarche habituelle où un pouvoir organisateur décide de créer une crèche et s'adresse à un architecte qui conçoit l'avant-projet.

La démarche d'Oupeye est aussi différente d'une autre procédure plus récente où le ministère de la Santé publique propose des modèles de crèche aux pouvoirs organisateurs. Cette démarche, si elle a pour avantage de raccourcir la procédure d'agrégation et de construction des crèches, n'encourage en rien la participation des citoyens et des mandataires politiques au projet de crèche. Or, on peut poser comme hypothèse que, si on veut aboutir à une reprise de possession, à un réinvestissement de l'enfance par la famille et par la communauté, il faut développer une démarche qui « attire » la population, qui lentement la concerne. Pour éviter que démission des parents, fermeture de la crèche ne s'installent, nous pensons que *c'est dès le départ de la création de la crèche* qu'il faut impliquer les parents, le personnel, la communauté dans la décision de créer une structure, dans la réflexion sur l'architecture, dans la discussion du projet éducatif, en y impliquant aussi les autorités communales.

On peut espérer que les partenaires qui ont participé à la création des bâtiments seront partie prenante lors de la mise en place du mode de fonctionnement et de la gestion journalière et plus largement s'inscriront dans un processus continu de « participation ».

Mais cette démarche est difficile à réaliser :

- Elle implique un processus lent, donc un délai entre la prise de décision et la mise en fonctionnement du service. Cette lenteur est d'autant plus mal supportée que beaucoup plus de gens sont informés de la décision et vivent la lenteur, que les mandataires politiques engagés directement vis-à-vis de leurs électeurs ne veulent pas les décevoir et que l'objet de la décision — la crèche — ne concerne qu'une brève période de la vie des citoyens.
- Ce dernier facteur explique peut-être en partie que les personnes directement concernées (les futurs utilisateurs) ne sont guère présentes : il y a d'une part ceux qui n'ont pas encore d'enfants et qui ne se posent pas encore de questions au sujet

de la garde, et, d'autre part, ceux qui ont déjà un enfant mais qui ont résolu tant bien que mal leurs problèmes.

- Les personnes susceptibles d'être engagées pour cette future crèche (puéricultrices, assistantes sociales, infirmières étudiantes ou en chômage) et qui pourraient définir ainsi leur cadre de travail, ne viennent pas aux réunions.
- Comme nous l'avons dit, ce sont surtout des représentants de mouvements que l'on retrouve régulièrement : ils garantissent la présence de leur organisation et sont censés représenter leur base. En fait, la démarche de participation des citoyens à l'élaboration d'un projet concernant la communauté n'est pas habituelle : notre histoire publique est placée sous le signe de la délégation de pouvoirs où la prise de parole, la prise de conscience de chacun est peu encouragée.

Et tout n'est pas joué : à Oupeye, lorsqu'il faudra choisir une responsable, recruter le personnel, assurer le fonctionnement (conditions d'admission des enfants, formation,...), quel sera encore le pouvoir du groupe?... Et d'ailleurs y aura-t-il encore un groupe ?

À partir du travail d'Oupeye, deux dossiers ont été élaborés, dossiers destinés à une large diffusion au sein du mouvement Femmes prévoyantes socialistes : « Un guide pratique » pour la création d'une structure d'accueil de la petite enfance et « Oupeye, participer ? Une expérience... », bilan d'une expérience d'animation. Ces documents se veulent des outils de maîtrise du projet par les citoyens face aux mandataires et par la communauté locale face aux spécialistes et aux fonctionnaires.

— *Des groupes de travail* encadrés par les animateurs se sont constitués dans diverses localités pour entamer une démarche similaire à celle de Oupeye. Ces groupes rassemblent des Femmes prévoyantes socialistes conscientes des problèmes de garde qui se posent dans leur commune.

— *Un groupe* réunissant des personnes venant d'horizons divers — directrices de crèches, puéricultrices, enseignantes (à l'Institut de formation des assistants sociaux et à l'École de puériculture), juriste, architecte, psychologue, délégués syndicaux et mandataires — devait étudier les problèmes posés

par la création et le fonctionnement d'une crèche.

Vu les motivations diverses des participants, le groupe n'a pu dégager une ligne commune et s'est rapidement disloqué.

— À partir d'un projet d'*affiche* destinée à donner une autre image de la crèche, une réflexion collective a été menée avec des puéricultrices sur le rôle spécifique de la crèche, réflexion qui les a menées à mettre en évidence des situations traduisant bien ce rôle et à les illustrer elles-mêmes par des diapositives.

— Des acteurs, des puéricultrices et gardiennes, des animateurs, des militantes Femmes prévoyantes socialistes et les chercheurs ont travaillé à mettre sur pied un *spectacle* théâtral de sensibilisation sur les problèmes de la petite enfance.

Mais souvent, des objectifs implicites et propres à chaque institution/partenaire sont venus interférer avec les objectifs communs et ont été source de discordances dans le travail.

Partis d'une situation où tous (les deux animateurs, les deux chercheurs) sont présents à toutes les réunions de travail, une division des tâches s'installe : les chercheurs préparent des documents, les animateurs organisent et animent. Mais cette organisation qui convient aux animateurs parce qu'elle est efficace est en contradiction avec les objectifs implicites des chercheurs : partage des connaissances, réélaboration du savoir... Nous nous rattachions à deux tendances de chercheurs mêlés à l'action culturelle<sup>6</sup> : changer l'image de la science en l'appuyant sur le vécu et faire entrer dans le champ culturel les produits de la science et ses pratiques. En fait, dans le domaine de la petite enfance, il s'agit de démystifier les vulgarisations hâtives et de démêler l'origine des connaissances, de poser des questions de recherche à partir d'une problématique vécue par des parents, des praticiens... et d'adopter pour y répondre une méthodologie facilement communicable, du moins propre à fournir des résultats directement transmissibles. Idéologiquement nous avions foi dans la non-spécificité des rôles et le partage des tâches. La pratique nous a fait retomber sur terre : lorsque, dans les groupes, des demandes de recherche nous ont été adressées, il s'agissait de questions tout à fait classiques (comparer les crèches et les

gardiennes) et il aurait fallu du temps pour les reformuler ensemble et mener la recherche avec les « demandeurs », ce qui était exclu dans la situation. (Reformuler la question aurait exigé une ou deux réunions sur le sujet, mener la recherche ensemble supposait la disponibilité des partenaires).

Ce même problème s'est posé lors de la production d'outils (affiches, spectacles, dossiers...) : les animateurs visent à l'efficacité et à une production immédiate alors que pour les chercheurs l'élaboration même des outils se révèle une occasion privilégiée de réflexion, d'analyse, de partage des connaissances... ce qui suppose un temps jugé trop important par le mouvement.

Après de nombreuses discussions, les animateurs ont exprimé leur refus de devenir des spécialistes du sujet, ils se situent plus comme animateurs globaux ayant à couvrir les besoins de toute une population ce qui ne leur laisse pas le temps de maîtriser tous les contenus. En dernier ressort, le temps passé à la réflexion est jugé superflu dans la mesure où il retarde l'action. Ici, apparaissent les objectifs des animateurs et du mouvement : mener des actions nombreuses, destinées à toucher un public large, des actions ayant un retentissement large dans la presse, à la radio, à la tv... afin de faire exister le mouvement sur la scène politique et dans la vie publique (crédibilité face aux adversaires) et aussi de renouveler les actions et l'image du mouvement, objectifs pour lesquels les chercheuses ne s'investissaient pas (ce qu'on leur reproche).

Pourtant ce travail commun permettait la rencontre entre des objectifs larges, des méthodes de travail qui pouvaient se compléter, s'enrichir (*affiche, spectacle...*) mais en dernier ressort est source de conflit vu la situation institutionnelle et les mobiles implicites de chacune des parties.

Ainsi, d'une période de symbiose où tous étaient partout et faisaient tout, chacun arrive à retrouver une spécificité

- les animateurs réunissent des groupes de femmes, les sensibilisent à l'accueil de la petite enfance, les mobilisent dans des projets de création de crèches. Par ailleurs, ils organisent des séances d'animation dans des écoles d'enseignement secondaire où le spectacle lance le débat sur l'enjeu de la petite enfance.
- les chercheurs se recentrent sur la formation continuée des puéricultrices, analysant avec elles

au cours des réunions, le fonctionnement des crèches. Nous rejoignons ainsi notre préoccupation première : situer la pratique dans un cadre institutionnel large.

Que dire de cette collaboration Université-Mouvements structurés ?<sup>7</sup>

Les chercheurs n'ont jamais rencontré directement la base. Les objectifs ont été définis par les responsables du mouvement, les séances de travail, les discussions se sont déroulées avec les responsables ou des relais. Les rencontres avec la base ont été toujours médiatisées par des animateurs, les chercheurs souvent considérés comme des informateurs. Les chercheurs n'avaient pas l'initiative de ces rencontres. Ici on peut discuter. Cette initiative, le mouvement ne la leur concédait-il pas, ou les chercheurs ne l'ont-ils pas prise ? Quoi qu'il en soit cette barrière objective ou subjective existait qui les a empêché de travailler directement avec la base. En outre, les chercheurs se sont trouvés en terrain miné : la question de la petite enfance est un sujet sur lequel chacun des mouvements a une position officielle bien arrêtée (même si la vie quotidienne révèle bien des contradictions), liée aux conceptions divergentes du statut de la femme, de l'initiative publique etc.

\* En tant que psychologue ou pédagogue, sur le terrain strict de la petite enfance, nous avons tenté de dépasser le simple rôle d'informateur par un travail de réflexion (exploiter les données sur la législation, les normes architecturales, les modes de subvention en analysant leur impact sur le fonctionnement de l'institution). Nous n'avons jamais voulu nous limiter à des réponses strictement techniques.

\* Au niveau de l'animation le mouvement prend l'initiative et évalue lui-même ses actions. Le rôle du chercheur ici est ambigu : simple participant, animateur, évaluateur externe ? Pour sortir de ce dilemme le chercheur choisit un rôle de formateur mais dans une situation où il ne rencontre jamais « la base » devient-il alors formateur des animateurs ? De quel droit ? Et quelle dépense d'énergie !

\* Et tant qu'acteur social, le chercheur se lance dans les débats idéologiques du mouvement mais il ne peut jamais aller jusqu'au bout soit que le mouvement refuse la remise en question de ses

options soit que le chercheur lui-même ne veuille pas s'engager sur un terrain qu'il reconnaît comme propre au mouvement.

. En retour, les chercheurs ont acquis une connaissance concrète de certains mécanismes de décision et du pouvoir en Belgique (du moins en matière d'accueil de la petite enfance). Un réalisme politique qui d'une part les rend conscients de l'utilisation possible des résultats d'une recherche et d'autre part les rend aptes à situer l'impact des propositions de lois à la fois sur une politique globale d'accueil de la petite enfance et sur le fonctionnement quotidien d'une institution.

Marie-Louise Carels et Gentile Manni  
*Laboratoire de pédagogie expérimentale*  
*Université de Liège*

#### NOTES :

<sup>1</sup> Un autre article de cette revue devait développer le travail entre un chercheur attaché aux facultés Notre-Dame-à Namur et le mouvement Vie féminine. Ces deux articles auraient permis de confronter les expériences et d'évaluer les possibilités et les limites de la collaboration Université-Mouvements structurés.

<sup>2</sup> Décret du 8 avril 1976. Arrêté Royal du 16 février 1977.

<sup>3</sup> Elles effectuent relativement peu de prestations liées aux activités habituelles du Laboratoire, vu la marginalité de leur recherche. Par contre, elles reçoivent diverses sollicitations pour participer à des travaux concernant la femme, la petite enfance, l'éducation mais il s'agit le plus souvent de travaux non reconnus comme productions scientifiques (ce qui suscite des conflits et avec les Femmes prévoyantes socialistes et avec le Laboratoire).

<sup>4</sup> Voir « La politique culturelle de la communauté française de Belgique », *RIAC* - 2/42, automne 1979.

<sup>5</sup> N. Bottani : *Les politiques de la prime enfance : Rapport général*, OCDE/CERI, Paris 1979, document ronéotypé.

<sup>6</sup> Selon la perspective de P. Thielen et M. Hotat, *Boutiques de Science et troc de savoirs*, *Revue internationale d'action communautaire*, 2/42, 1979, 41-46.

<sup>7</sup> Bien que le travail avec les deux mouvements (Femmes prévoyantes socialistes et Vie féminine) ait été différent quant à la durée, au mode de relations, au thème abordé, à l'engagement des chercheurs ... les remarques émises ici sont valables pour les deux situations de collaboration.